



Plaisancier	
Nom	
Adresse	
Code postal	
Téléphone	
Courriel	

Stationnement
P22 <input checked="" type="checkbox"/>

Documents à fournir
<ul style="list-style-type: none">✓ Certificat d'immatriculation de l'embarcation✓ Permis de conduire (recto et verso)

Coût : 100\$ / Mode de paiement et envoi des documents
<p>➤ Par courriel : revenus@sjsr.ca</p> <p>➤ Par la poste ou les déposer dans la boîte à courrier :</p> <p style="padding-left: 40px;">Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Section Revenus 188, rue Jacques-Cartier Nord, Case postale 1025 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 7B2</p> <p>Pour l'année 2025, les modes de paiement acceptés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Débit (au comptoir) *• Crédit (par téléphone ou au comptoir) *• Argent (au comptoir) * <p>* Selon les consignes de santé publique en vigueur relativement à l'accès aux édifices municipaux.</p> <p>Consultez les coordonnées et heures d'ouverture des bureaux administratifs.</p>

Consultez le site internet sjsr.ca/stationnement sous la rubrique vignettes de stationnement pour obtenir les heures de validité de la vignette.